

LE COMITÉ DE LA DESCENTE DU 17 FÉVRIER 1994

Comité officiel des clients arrêtés aux Katakombes

C.P. 49005, Place Versailles, Montréal, H1N 3P6

TÉL-FAX : (514) 333-3333

FUGUES
10 octobre 1995

N° NOVEMBRE 1995

NOËL ST-PIERRE ET LA DESCENTE AUX KATAKOMBES

Dans le dernier N° de FUGUES, Me Noël St-Pierre a signé un article à la page 44 au sujet de l'affaire de la descente du SPCUM aux Katakombes, le 17 février 1994. Nous tenons à informer les lecteurs de Fugues que Me Noël St-Pierre n'a aucun rapport avec le Comité de la descente du 17 février qui est le seul organisme officiel mandaté par les clients arrêtés-accusés suite à cette descente.

En février 1994, le Comité avait décidé à l'unanimité de ne pas requérir les services de Me St-Pierre et n'a entretenu aucun contact avec ce dernier par la suite. L'article de Me St-Pierre est truffé d'inexactitudes et mentionne des affirmations complètement déconnectées de la réalité. Nous devons notamment dénoncer et contredire avec énergie les propos injustes de Me St-Pierre au sujet de Me Steeve Goldenberg. Pour ce qui est du rôle qu'il prête à la Table de Concertation, il est fortement exagéré puisqu'il ne s'est en aucun cas inséré dans le mandat que nous avons reçu ni dans la stratégie que nous avons choisie. Nous invitons les lecteurs de Fugues à lire le texte officiel du Comité dans ce numéro.

**André Faivre,
Porte-parole du Comité de la descente du 17 février.**